



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MOTION

Luxembourg, le 29 janvier 2021
Dépôt : Marc Spautz
Groupe politique CSV

Convocation d'une réunion du Comité de coordination tripartite

Considérant que la pandémie de Covid-19 continue de sévir au Luxembourg comme à l'étranger,

Que les vaccins se font attendre et que dès lors une sortie de la crise sanitaire actuelle prendra probablement encore des mois,

Que selon le Statec, « une reprise notable de l'activité économique en Europe paraît dans ces conditions largement compromise, au moins jusqu'à l'été »,

Que le taux de chômage est reparti à la hausse sur la fin de l'année, que la durée d'inscription des demandeurs d'emploi s'établit à 12 mois ou plus pour 49% des personnes concernées, que l'absence de rotation sur le marché du travail continue à pénaliser les jeunes avec une progression notable d'inscrits disposant d'un diplôme supérieur,

Que notre pays et ses citoyens ont dès lors besoin, non pas d'une approche attentiste, mais volontariste,

Qu'il est dès lors primordial d'associer étroitement les partenaires sociaux aux mesures d'atténuation des effets de la crise actuelle, que ce soit sur le plan économique, social voire environnemental, comme tel a d'ailleurs été le cas dans le passé,

Rappelant à cet égard les nombreuses initiatives parlementaires invitant le Gouvernement à réunir les partenaires sociaux au sein du Comité de coordination tripartite,

Saluant au demeurant le fait qu'une première réunion du Comité de coordination tripartite a eu lieu le 3 juillet 2020,

Déplorant pourtant qu'aucune réunion de suivi, pourtant annoncée dès la rentrée 2020, n'a été organisée par le gouvernement,



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Que les partenaires sociaux ont, à diverses reprises, déjà dénoncé des « promesses » non tenues par le gouvernement,

Notant pour le surplus qu'au cours des derniers mois, les partenaires sociaux ont, de manière exemplaire, démontré leur volonté de dépasser leur posture partisane et de conclure des accords dans le consensus,

Que dès lors le déni et le refus du gouvernement (i) d'honorer ses engagements et (ii) de davantage impliquer les partenaires sociaux dans le processus décisionnel s'avèrent insensés,

Réitérant son attachement au « modèle luxembourgeois », acquis social et politique fondamental du pays,

Invite le Gouvernement,

à convoquer au plus vite une réunion du Comité de coordination tripartite,

à informer, dans les meilleurs délais et à des intervalles réguliers, la Chambre des Députés des résultats obtenus au sein dudit Comité, de même qu'au sein du Comité permanent du travail et de l'emploi.



R. Spautz



A. Wilsch



S. Jellies



M. Hassen



Hansson Martine